



DELIBERATION N° 88-28 DU 25 OCTOBRE 1988  
RELATIVE AUX AIDES A L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

---

Le conseil d'administration de l'agence financière de bassin Seine-Normandie :

- Vu le Vème programme de l'agence,
- Vu la demande d'aide à la Société Lyonnaise des Eaux en date du 6 juin 1988,

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE :

Le conseil d'administration attribue une aide de 902 000 F sous forme d'un prêt à 10 ans de 70 % du montant des travaux à la Société Lyonnaise des Eaux.

Le Secrétaire,  
Directeur de l'agence

Claude FABRET

Le Président du  
conseil d'administration

Olivier PHILIP